

Fabienne HERVE, fondatrice de l'agence de communication FH Conseil, récompensée par

LE RUBAN D'ARGENT DE LA FRANCHISE

C'est le 13 mars dernier, au cours d'une cérémonie officielle, marquée par la présence de Laurence PARISOT, lors de la 7^{ème} édition de remise des Rubans de la Franchise, que Fabienne HERVE s'est vue décerner un Ruban d'Argent, aux côtés de 27 autres récipiendaires.

Initiés par la Fédération Française de la Franchise et attribués tous les deux ans, ils sont décernés aux franchiseurs, franchisés et partenaires (conseils, avocats, journalistes, ...) qui ont contribué, avec rigueur et efficacité, à la réussite, à la promotion et à la valorisation de la franchise en France et dans le monde.

L'aventure de Fabienne HERVE, spécialisée en communication pour les réseaux de franchise

Diplômée de l'Ecole Française des Attachées de Presse en 1977, c'est après plusieurs expériences professionnelles au sein d'agences de communication que Fabienne HERVE crée son propre cabinet à Paris dès 1985. En quelques 24 années d'activité, l'agence a plus d'une centaine de clients à son actif dans des domaines aussi différents que l'agro-alimentaire, l'automobile, l'industrie, le secteur floral, l'électroménager, les services, ...

Dès 1986, elle découvre le monde de la franchise avec un premier dossier. Puis en 1991, Speedy fait appel à son cabinet lorsqu'il opte pour un développement en franchise avec l'acquisition du réseau Plein Pot. La collaboration durera plus d'une dizaine d'années. En 1998, Laurent AMAR lui confie le lancement de Monceau Fleurs en franchise puis la communication de sa deuxième enseigne, Happy, en 2005, et aujourd'hui celle de son 3^{ème} réseau, Rapid'Flore, acquis en 2008.



L'agence compte aujourd'hui plus d'une trentaine de références parmi les réseaux notamment Phildar, Beauty Success, ou encore Dépanordi, dernière enseigne en date qui vient de confier sa communication à FH Conseil.

En 1999, Fabienne HERVE devient membre du Collège des Experts de la Fédération Française de la Franchise, Collège dont elle assure la coordination depuis plusieurs années.

Auteure d'articles publiés en presse spécialisée, notamment dans l'Officiel de la Franchise, elle a également à son actif la création d'un concours : les Espoirs de la Franchise et du Commerce Organisé, destiné à repérer les concepts d'avenir, concours soutenu par la F.F.F ainsi que de nombreux partenaires.

Pour Fabienne HERVE, « *cette distinction est non seulement la reconnaissance de compétences professionnelles mises quotidiennement au service de nos clients mais aussi celle d'une profession qui demeure souvent dans l'ombre* »